

# SEMINAIRE LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES SGP

Objectifs pédagogiques	Moyens pédagogiques et techniques	Méthode d'évaluation des acquis
Construire une politique et des modèles de rémunération	<ul> <li>Format présentiel</li> <li>Support de présentation PPT</li> <li>Exposé Interactif</li> <li>Ateliers exercices pratiques : construction de modèles</li> </ul>	- Quizz de début et de fin de formation

#### **Programme**

# I- La rémunération dans la gestion d'actifs

Un enjeu stratégique : exigences réglementaires, attentes des équipes et des clients, stratégies des concurrents,

## II- Les exigences réglementaires :

- Principes FSB
- o CRD
- o UCITS/AIFMD
- Transposition en France: loi Pacte, rapport annuel et reporting au régulateur

# III- Les 10 points d'attention pour les SGP

- Adoption de la politique de rémunération et ses évolutions
- Bonus collectif défini et prise en compte des risques
- o Personnel concerné
- Les rémunérations individuelles
- Les instruments de différés
- Les processus d'acquisition
- Disclosures quantitatives et qualitatives
- Audit annuel
- Stress tests
- Avis de consultants indépendants

## IV- Evolutions réglementaires (2021) et stratégiques

- o IFD/IFR révision UCITS/AIFMD
- o CRD V
- Stratégies de rémunérations alternatives

#### **Formateur**

Antoine de la GUERONNIÈRE (BNPPAM)

### <u>Date - Horaires – Durée</u>

Mardi 03 décembre 2024 09h00 à 12h30 – 3.50 heures

#### Délai d'inscription à la formation :

Lundi 02 novembre 2023 avant 16h00

**Tarif:** 630.00 €

### Public:

Tout collaborateur d'une SGP et de son éco-système

Pré-requis : Aucun

FP PR 10/24